

Présentation synthétique des informations financières essentielles du BP 2020 (Article L 2313-1 10° CGCT) Une présentation brève et synthétique retraçant les informations financières essentielles est jointe au budget primitif et au compte administratif afin de permettre aux citoyens d'en saisir les enjeux.

Le budget primitif 2020 est marqué par l'ouverture de plusieurs équipements publics, établissement d'accueil de jeunes enfants (EAJE) Helen Keller, secteur du terrain des Sœurs, du groupe scolaire Rosa Parks à Gratte-Ciel, du gymnase des Gratte-Ciel. Le développement des équipements afin de répondre aux besoins de la population se poursuivra avec les chantiers du groupe scolaire Simone Veil, de l'EAJE Carré de Soie, du Gymnase de Cusset de même notamment dans le cadre des grandes opérations d'aménagement urbain (ZAC la Soie et Gratte-Ciel).

Ceci est réalisé dans un contexte financier fortement évolutif. Le Projet de Loi de Finances Initial 2020 (PLFI) détaille le processus de compensation de la taxe d'habitation, appelée à disparaître, qui se concrétisera en 2021. Ce même PLFI pose le principe de révision des valeurs locatives qui prendra effet en 2026.

L'exercice 2020 sera la dernière étape du contrat 2018-2020 conclu en application de la loi de programmation de finances publiques 2018-2022. Cette loi impose comme objectif aux collectivités la maîtrise de la dépense de fonctionnement. Conséquence de ce dispositif législatif, la marge d'évolution des dépenses réelles de fonctionnement de la collectivité est fixée à +1,16 % sous peine de pénalité financière.

Les inscriptions se décomposent comme suit en opérations réelles.

	Dépenses	Recettes
Investissement	56 778 870,56	31 322 799,56
Fonctionnement	127 639 169	153 095 240
Total	184 418 039,56	184 418 039,56

Le détail par chapitre est le suivant :

Section de fonctionnement, dépenses réelles :

Chapitre	Libellé Chapitre	BP 2019	BP 2020	Evolution
011	Charges à caractère général	23 647 194	23 009 973	-2,69%
012	Charges de personnel et frais assimilés	76 362 693	78 598 399	2,93%
014	Atténuation de produits	1 650 000	1 600 000	-3,03%
65	Autres charges de gestion courante	23 164 389	23 776 137	2,64%
656	Frais de fonctionnement des groupes politiques	155 000	155 000	0,00%
66	Charges financières	349 000	352 000	0,86%
67	Charges exceptionnelles	159 560	147 660	-7,46%
Total dépenses réelles de fonctionnement		125 487 836	127 639 169	1,71%

Section de fonctionnement, recettes réelles :

Chapitre	Libellé Chapitre	BP 2019	BP 2020	Evolution
013	Atténuation de charges	341 000	378 000	10,85%
70	Produits des services du domaine et ventes diverses	12 396 514	12 882 540	3,92%
73	Impôts et taxes	103 674 500	107 205 500	3,41%
74	Dotations et participations	30 937 741	31 991 900	3,41%
75	Autres produits de gestion courante	559 370	590 500	5,57%
77	Produits exceptionnels	31 800	46 800	47,17%
78	Reprises sur provisions	0	0	0,00%
Total recettes réelles de fonctionnement		147 940 925	153 095 240	3,48%

Le projet de budget primitif 2020 est bâti sur les fondements suivants :

- la stabilité des taux de fiscalité, sachant que le PLFI 2020 dans le cadre de la détermination des modalités de compensation de la suppression de la taxe d'habitation impose le gel du taux de TH en 2020,

	Taux 2019	Taux 2020
Taxe d'habitation	18,94 %	18,94 %
Taxe foncière bâti	18,91 %	18,91 %
Taxe foncière non bâti	17,28 %	17,28 %

- une évolution physique des bases de 1 % des deux taxes foncière bâtie et d'habitation et une évolution nominale estimée à 1 % pour la seule taxe foncière conformément au PLFI 2020 déposé en septembre,
- une volonté de conforter l'épargne en maîtrisant les charges de fonctionnement,

	2019	2020
Epargne de gestion	22 929 849	25 908 931
Epargne brute	22 453 089	25 456 071

- de poursuivre une politique soutenue d'investissement malgré une baisse prévisionnelle des dépenses d'équipement liée à la mise en œuvre des projets (chapitres 20, 21 et 23 études, acquisitions mobilières, immobilières et travaux), 41,6 M€ (47,6 M€ en 2019).

Section d'investissement, dépenses réelles :

Chapitre	Libellé Chapitre	BP 2019	BP 2020	Evolution
16	Emprunts et dettes	3 545 700	3 994 500	12,66%
20	Immobilisations incorporelles	3 414 500	4 120 290	20,67%
204	Subventions d'équipement	9 507 943	9 418 480,09	-0,94%
21	Immobilisations corporelles	11 608 822	12 160 928,20	4,76%
23	Immobilisations en cours	32 580 813,39	25 324 672,02	-22,27%
27	Autres immobilisations rattachées	50 000	1 700 000	3 300,00%
4541	Travaux d'office exécutés pour le compte de tiers	60 000	60 000	0,00%
Total dépenses réelles d'investissement		60 767 778,23	56 778 870,56	-6,56%

Section d'investissement, recettes réelles :

Chapitre	Libellé Chapitre	Total	Total	Evolution
024	Produit de cessions	9 694 331	844 831	-91,29%
10	Dotations fonds et réserves	4 100 000	4 240 000	3,41%
13	Subventions d'investissement reçues	6 322 705	3 715 390	-41,24%
16	Emprunts et dettes assimilées	18 101 653,23	22 426 578,31	23,89%
27	Autres immobilisations rattachées	36 000	36 000	0,00%
4542	Travaux d'office exécutés pour le compte de tiers	60 000	60 000	0,00%
Total recettes réelles d'investissement		38 314 689,23	31 322 799,56	-18,25%

Le recours à l'emprunt pour équilibrer le BP 2020 est en hausse avec 22,43 M€ en inscription prévisionnelle contre 18,1 M€ en 2019.

La dette estimée (hors dépôts et cautionnements) au 1er janvier 2019 est de 38,65 M€ pour une annuité globale prévisionnelle, de 4,237 M€ qui se décompose en 3 992 920,80 € de capital et 244 950,75 € d'intérêts.

L'épargne nette, définie par la différence entre l'épargne brute et le remboursement en capital de la dette progresse de 19,31 M€ au BP 2019 à 21,46 M€ au BP 2020.

La capacité de désendettement estimée au 1/1/2020 (rapport entre l'épargne brute du BP 2020 et la dette) serait de 1,52 an.

Les ratios financiers réglementaires sont les suivants :

Dépenses réelles de fonctionnement/population	849 €
Produit des impositions directes/population	574 €
Recettes réelles de fonctionnement/population	1 018 €
Dépenses d'équipement brut/population	277 €
Encours de la dette/population	257 €
DGF/population	123 €
Dépenses de personnel/dépenses réelles de fonctionnement	61,58 %
Dépenses de fonct. et remb. de la dette en capital/recettes réelles de fonct.	85,98 %
Dépenses d'équipement brut/recettes réelles de fonctionnement	27,18 %
Encours de la dette/ recettes réelles de fonctionnement	25,24 %